

ETUDES MEDICALES ET PARAMEDICALES

Formations accessibles par concours à l'issue de la PACES ou avec une 1^{ère} année de licence, ou sur concours ouvert aux élèves de terminale

A la rentrée 2014

Enquête effectuée en novembre 2014

Info Éclair n°158
10 décembre 2014

A la rentrée 2014 : Etudes médicales et paramédicales
Formations accessibles par concours à l'issue de la PACES, d'une L1
ou sur concours ouvert aux élèves de terminale bacheliers

ACADEMIES	Médecine	Odontologie	Maïeutique (sage-femme)	Pharmacie	Kinésithérapie			Ergothérapie		Psycho motricité		Manipulation électroradiologie médicale (DE ou DTS)	
	PACES	PACES	PACES	PACES	PACES	L1 STAPS ou Sciences	Post-Bac	PACES ou L1	Post-Bac	PACES Ou L1	Post-Bac	PACES ou L1	Post-Bac
<i>X : établissement(s) de formation dans l'académie</i> <i>- : pas préparé dans l'académie</i>													
AIX MARSEILLE	X	X	X	X	X				X	X* ₁	X	X	X* _{1bis}
AMIENS	X	* ₂	X	X	X* _{2 bis}	X* _{2 bis}		-	-	-	-		X
BESANCON	X	-	X	X	X			* _{23bis}		* _{23bis}	-		X
BORDEAUX * ₃	X	X	X	X	X* _{3bis}		X* _{3bis}	X		X		X* _{3ter}	X* _{3ter}
CAEN	X	-* ₄	X	X			X		X	-	X		X
CLERMONT FERRAND	X	X	X	X			X* ₅		X	-	-		X
CORSE	X* ₆	X* ₆	X* ₆	X* ₆	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CRETEIL	X	-	-	-	X* ₇	X* ₇	X* _{7bis}	X* _{7ter}	X	-	-		-
DIJON	X	-* ₈	X	X	X			* _{23bis}		* _{23bis}			X
Guadeloupe Guyane Martinique	X* ₉	* ₉	X* ₉	* ₉	X* ₉			* ₉		* ₉			X
GRENOBLE	X	-* ₁₀	X	X	X* ₁₀	X* ₁₀		* ₁₀		-	-	X	X
LILLE	X	X	X	X	X* ₁₁	X* ₁₁	X* ₁₁		X		X		X
LIMOGES	X	X	X	X	X	X		X	-	-	-		X
LYON	X	X	X	X	X* ₁₂			X			X		X
MONTPELLIER	X	X	X	X	X* ₁₃	X* ₁₃	X* ₁₃		X	-	-		X
NANCY METZ	X	X	X	X	X			X		* _{23bis}	-		X
NANTES	X	X	X	X	X* ₁₄	X* ₁₄	X* ₁₄	-	X	-	-		X
NICE	X	X	X	X* ₁₅	X			-			X		X
ORLEANS-TOURS	X	-* ₁₆	X	X	X	X* _{16bis}			X	X* _{16ter}	-		X
PARIS	X	X	X	X	X* ₁₇	X* ₁₇	X		X		X		X
POITIERS	X	-* ₁₈	X	X	X			-	-	-	-		X
REIMS	X	X	X	X	X* ₁₉	X* ₁₉		X* _{19bis}		* _{23bis}	-		X
RENNES	X	X	X	X	X* ₂₀	X* ₂₀	X* ₂₀	X* _{20bis}	X* _{20bis}	-	-		X
La Réunion	X* ₂₁	* ₂₁	X* ₂₁	* ₂₁	X* ₂₁			X* ₂₁		X* ₂₁	X		X
ROUEN	X	-* ₂₂	X	X	X	X* _{22bis}	X* _{22bis}	-	X* _{22ter}		* _{22quater}		X
STRASBOURG	X	X	X	X	X* ₂₃			X* _{23bis}		X* _{23bis}	-		X
TOULOUSE	X	X	X	X	X				-		X		X
VERSAILLES	X	-	X	X	-	-	-	X* ₂₄	X	X* _{24bis}	X		X* _{24ter}

**₁ Dans l'académie d'Aix-Marseille, pour le DE de psychomotricien ¼ des places sont réservées aux sortants d'une PACES validée.*

**_{1bis} pour la formation de manipulateur en électroradiologie médicale DE accessible après PACES et DTS accessible directement après le bac.*

**₂ Dans l'académie d'Amiens, à l'issue de la 1^{ère} année (PACES), les étudiants admis et choisissant l'odontologie sont affectés à Reims (28 places)*

**_{2bis} précision pour kinésithérapie : recrutement à l' IFMK après une année de PACES ou une 1^{ère} année de STAPS . les étudiants retenus pour entrer en 1^{ère} année doivent s'acquitter de frais d'inscription auprès de l'IFMK ainsi qu'auprès de l'institut d'Ingénierie de la santé, filière Masso-kinésithérapie. Cette double inscription leur permettra à l'issue de leur cursus d'obtenir le D.E. de Masseur-kinésithérapeute ainsi que le diplôme de Maîtrise (Bac+4), soit la 1^{ère} année de Master.*

**₃ Dans l'académie de Bordeaux, concours paramédicaux accessibles après la PACES :kiné, ergo, psychomotricité, manipulation électroradiologie et pédicurie-podologie. (le 1^{er} semestre de la PACES est commun à l'année préparatoire aux concours paramédicaux de l'université de Bordeaux),*

**_{3bis} 3 instituts préparent le DE masseur-kinésithérapeute : l'IFMK CHU Bordeaux (33) et l'IFMK-IFPS de Dax (40) recrutant après la PACES de l'Université de Bordeaux et l'IFMK IRFSS Croix rouge française à Bègles (33) recrutant après un concours ouvert aux bacheliers et terminales S,*

**_{3ter} concours pour manipulateur en électroradiologie médicale : un après la PACES et un concours d'entrée ouvert aux bacheliers et terminales.*

**₄ Dans l'académie de Caen, à l'issue de la 1^{ère} année (PACES), les étudiants admis et choisissant l'odontologie sont affectés à Rennes I.*

**₅ Dans l'académie de Clermont Ferrand, les kinés sont recrutés sur concours à bac + 1, mais à l'issue d'une année préparatoire aux études de masso-kinésithérapie (APEMK) qui leur est propre.*

**₆ Dans l'académie de Corse les universités partenaires qui accueillent les étudiants en 2^{ème} année de médecine sont les universités : René Descartes PARIS 5, Paris Diderot, Aix-Marseille 2 et Sophia Antipolis ; les universités partenaires qui accueillent les étudiants en 2^{ème} année d'ontologie sont les universités :René Descartes PARIS 5, Aix-Marseille 2 et Nice Sophia Antipolis ; les universités partenaires qui accueillent les étudiants en 2^{ème} année de maïeutique sont les universités :René Descartes (Beaude locque) et Nice Sophia Antipolis ; l'université partenaire qui accueille les étudiants en 2^{ème} année de pharmacie est l' université d'Aix-Marseille 2.*

**₇ Dans l'académie de Créteil, à l'Ecole Nationale de Kinésithérapie et de Rééducation (ENKRE de ST MAURICE) inscription à partir d'une 1^{ère} année universitaire validée dans une des 8 UFR médicales ou STAPS ayant passé convention avec l'ENKRE (Paris VII XI XII XIII),*

**_{7bis} il existe aussi une formation de masseur kinésithérapeute dont l'admission s'effectue sur concours ouvert aux élèves de Terminale, dispensée par le CEERRF (Centre privé européen d'enseignement en rééducation et en réadaptation fonctionnelle) de Saint-Denis,*

**_{7ter} l'institut de formation en ergothérapie de l'Université Paris-Est Créteil (U-pec) dispose de 16 places pour les étudiants de PACES ,3 places pour les L1 STAPS, 2 places pour les L1 SVT(conditions : être étudiant à l'U-pec et avoir validé sa 1^{ère} année).*

**₈ Dans l'académie de Dijon, à l'issue de la 1^{ère} année (PACES), les étudiants admis et choisissant l'odontologie sont affectés à Clermont-Ferrand , Lyon, Nancy ou Strasbourg,*

*ct*_{23bis} 6 places en ergothérapie et 5 places en psychomotricité avec l'institut de Mulhouse.*

**₉ Dans l'académie de Guadeloupe Guyane Martinique l'Université des Antilles et de la Guyane (UAG) propose la PACES à la Guadeloupe (siège de l'UFR de santé), à la Martinique et en Guyane (antennes de l'UFR de santé) ; cette PACES permet l'accès en médecine à l'UAG (2^e puis 3^e année du 1^{er} cycle en Guadeloupe), l'accès en odontologie et en pharmacie à l'Université de Bordeaux 2 (2^e année du 1^{er} cycle), l'accès en maïeutique à l'école de sages-femmes en Martinique, l'accès en kinésithérapie à l'institut de la Martinique et l'accès en ergothérapie et psychomotricité dans les instituts de formation de Bordeaux. L'UAG propose le 3^e cycle de médecine à la Guadeloupe.*

***10 Dans l'académie de Grenoble**, les études d'odontologie se déroulent à Lyon (Lyon 1). La formation de kinésithérapeute est assurée dans le cadre de l'école de kinésithérapie du centre hospitalier régional universitaire de Grenoble ; passage par la PACES ou une première année de licence STAPS ou Sciences et technologies (parcours biologie, sciences de la vie et de la terre ou chimie-biologie) à l'Université Joseph Fourier (sites de Grenoble et de Valence) ; pour l'université de Savoie, première année de licence STAPS, ou Sciences et technologies mention sciences de la vie. Les études d'ergothérapie se déroulent à Lyon à l'ISTR institut des sciences et techniques de la réadaptation. La formation de manipulateur est assurée dans le cadre de l'école de Manipulateurs en électroradiologie médicale du centre hospitalier régional universitaire de Grenoble ; passage par la PACES ou une première année de licence Sciences et technologies (parcours à dominante biologie, informatique ou physique) ou licence STAPS à l'Université Joseph Fourier.

***11 Dans l'académie de Lille**, 2 voies possibles : pour les 2 instituts de masso-kinésithérapie de LILLE, PACES ou 1ère année de licence STAPS et formation complémentaire propre à la kinésithérapie suivie en même temps. La sélection s'appuie à 50 % sur les résultats au concours de PACES et à 50 % sur ceux de la formation complémentaire. Pour l'institut de masso-kinésithérapie de BERCK SUR MER, le recrutement se fait sur concours ouvert aux élèves de terminale.

***12 Dans l'académie de Lyon**, il y a trois centres de formation au DE de masseur-kinésithérapeute :

- Institut des sciences et techniques de la réadaptation (ISTR) - Université Claude Bernard Lyon 1 (69) : accès après la PACES (concours de médecine) effectuée dans l'une des 2 UFR de médecine de l'université Lyon1

- Institut de formation en massokinésithérapie Saint Michel de Saint Étienne (42), établissement privé : accès après la PACES (concours de médecine) effectuée à la faculté de médecine de Saint Etienne

- Institut de formation en massokinésithérapie pour déficient de la vue, Villeurbanne (69), réservé aux handicapés visuels : accès sur dossier.

***13 Dans l'académie de Montpellier**, IFMK de Montpellier : 70 places sur examen d'entrée et 25 places réservées aux étudiants de PACES ; admission possible en 2e année sur examen d'entrée pour les titulaires d'une licence STAPS validée ou d'un diplôme du paramédical (ergothérapeute, infirmier, manipulateur en électroradiologie médicale...).

***14 Dans l'académie de Nantes**, l'IFM3R de Saint Sébastien sur Loire (44) recrute uniquement des étudiants issus d'une PACES ou de STAPS. L'IFMK de Laval (53) recrute des étudiants issus de PACES et sur concours post-bac.

***15 Dans l'académie de Nice**, les élèves admis en pharmacie poursuivent leurs études à Marseille.

***16 Dans l'académie d'Orléans-Tours**, à l'issue de la 1ère année (PACES), les étudiants admis et choisissant l'odontologie sont affectés à Nantes, Clermont-Ferrand I, Rennes I et Montpellier I,

***16 bis** admission à l'institut de masso-kinésithérapie d'Orléans : Université de Tours, UFR de médecine : 63 places réservées en PACES (en suivant la filière médecine), 15 places réservées en PACES aux étudiants ayant validé la L1 de l'UFR STAPS de l'université d'Orléans, 6 places réservées en PACES aux étudiants ayant validé la L1 de biologie-biochimie de l'UFR sciences de l'université d'Orléans, 6 places réservées en PACES aux étudiants ayant validé la L1 de biologie de l'UFR sciences et techniques de l'université de Tours.

16 ter pour l'institut de formation de psychomotricien d'Orléans, les candidat-e-s sont admis-e-s en 1re année de formation, suite à une 1re année de licence de STAPS (11 places), suite à une 1re année de licence de biologie (6 places : 3 pour Tours et 3 pour Orléans), suite à une 1re année de PACES effectuée à la faculté de médecine de Tours (8 places).

***17 Dans l'académie de Paris**, l'ADERF (école de kinésithérapie) recrute pour la moitié de la promotion, à partir des PACES des UFR de Paris V et Paris VI. L'institut en masso-kinésithérapie de l' Assistance publique de l'Hôpital de la Salpêtrière recrute après Paces (par convention avec René Descartes (Paris V) Pierre et Marie Curie (Paris VI) et Paris-EST Créteil Val-de-Marne (Paris XII)) et après Staps (par convention avec René Descartes (Paris V) et Paris-EST Créteil Val-de-Marne (Paris XII)). L'institut de formation en masso kinésithérapie Saint- Michel et l'école d'Assas en masso kinésithérapie réservent respectivement 6 places et 20 places pour les PACES par convention avec l'Université de Saint-Quentin en Yvelines.

***18 Dans l'académie de Poitiers**, à l'issue de la 1ère année (PACES), les étudiants admis et choisissant l'odontologie sont affectés à Nantes ou à Bordeaux.

***19 Dans l'académie de Reims** Recrutement à l'institut de kinésithérapie après une année de PACES ou une 1^{ère} année de L1 STAPS. Médecine : Obligation de réaliser une pré-inscription auprès de l'IFMK en avril. Se classer lors du concours de fin de 1ère année de Médecine à la Faculté de Reims ; STAPS : suivre le cursus complémentaire mis en place préparant au concours d'entrée à l'IFMK. Se classer dans les 10 premiers lors de ce concours et valider sa L1 STAPS (obligation d'avoir validé les 2 semestres sans aller au rattrapage pour pouvoir passer les épreuves spécifiques au concours kiné. Epreuves d'anatomie (QCM et schémas) ; Statistiques d'admission : 40 places (en 2013-2014) réparties comme suit : 30 issus de la PACES et 10 STAPS.

***19bis** 10 places à l'issue de la PACES pour entrer à l'institut de formation en ergothérapie de Nancy (partenariat avec l'université de Reims Champagne Ardenne)

ct*23bis 5 places en psychomotricité avec l'institut de Mulhouse (partenariat avec l'université de Reims Champagne Ardenne)

***20 Dans l'académie de Rennes** [l'Institut de formation en kinésithérapie de Rennes](#), pour la rentrée 2014, a maintenu le concours de recrutement « traditionnel » post bac pour 28 places, idem rentrée 2015 ; s'y ajoute la possibilité d'accéder à la formation après une 1^{ère} année de licence STAPS-effectuée à Rennes ou Brest- ou après une PACES-effectuée à Brest- ; [l'école de masso-kinésithérapie de Brest](#) recrute uniquement après une PACES ou une première année de licence STAPS

***20bis** L'[Institut de formation en ergothérapie de Rennes](#) modifie son admission pour la rentrée 2015. Le concours de recrutement post bac demeure (pour 52 places). S'y ajoute la possibilité d'accéder à la formation pour des étudiants de l'UBO actuellement en PACES (pour 12 places) ou en L1 STAPS (pour 4 places). L'institut a en effet signé une convention avec l'Université de Bretagne occidentale. Il espère conventionner aussi avec les universités Rennaises pour la rentrée 2016.

***21 Dans l'académie de La Réunion** [l'université de la Réunion](#) propose la PACES qui permet l'accès en médecine à l'université de La Réunion (2^e et 3^e année du 1^{er} cycle), l'accès à la formation de sage-femme à l'école de sages-femmes de La Réunion, l'accès à la formation de masseur-kiné à l'institut de La Réunion, l'accès à la formation de psychomotricien à [l'institut régional de formation en psychomotricité](#) de La Réunion (NB accès également possible avec le Bac), l'accès à la formation d'ergothérapeute à [l'institut régional de formation en ergothérapie](#) de La Réunion –NB en admission secondaire, accès aux étudiants titulaires au minimum d'une licence ou d'un diplôme paramédical de niveau III-.

**22 Dans l'académie de Rouen pour l'odontologie, à l'issue de la 1ère année (PACES), les étudiants sont affectés à Lille, Reims, et Paris ; répartition décidée par le ministère et donc pouvant varier d'une année sur l'autre.*

**22bis pour la kinésithérapie, deux Instituts de Formation de Masso-Kinésithérapie. L'IFMK public du CHU de Rouen :recrutement par PACES et possibilité pour les L3 STAPS de postuler pour un accès en 2^{ème} année à l'institut (une place chaque année) à condition de passer un examen de passage en juin. L'IFMK a précisé qu'il n'y a pas eu de succès depuis que c'est organisé pour les L3. Les seuls admis ont été pédicure-podologues, ergothérapeutes et 1 technicien de laboratoire. Nouvel IFMK privé La Musse à la rentrée 2014 avec recrutement post bac + concours (20 places) ; 4 places étaient proposées à la rentrée 2014 pour L1 STAPS ou SVT validée, sur étude du dossier + entretien avec le directeur de l'Institut*

**22ter pour l'ergothérapie, deux IFE, l'Institut privé de formation en ergothérapie La Musse ouvert en 2013 et à la rentrée 2014, ouverture de l'Institut public de formation en ergothérapie du CHU de Rouen ;même recrutement post bac + concours pour les 2 instituts*

**22quater pour la psychomotricité,un institut de formation du CHU de Rouen devrait ouvrir à la rentrée 2015, la demande d'agrément est en cours. Admission sur concours, 20 places, localisation en cours : Rouen et son agglomération.*

**23 Dans l'académie de Strasbourg les candidats intéressés par la [kinésithérapie](#) devront suivre le cursus commun de PACES (7 unités d'enseignements) ainsi que l'unité d'enseignement spécifique « Métiers de la rééducation » UE8RE à l'Institut de Formation de Masso-Kinésithérapie. Les examens organisés en avril pour les UE de l'UE8 mutualisées avec médecine et maïeutique et un contrôle de connaissance écrit de 30 minutes, comportant 25 questions à choix multiples portant sur le programme de l'UE8RI Interprofessionnelle "kinésithérapie - ergothérapie - psychomotricité".*

**23bis à la rentrée 2012 se sont ouvertes une formation de psychomotricien et une formation d'ergothérapeute à Mulhouse avec un recrutement Grand Est. Admission : pour la première formation, 5 places offertes par région : Alsace (Strasbourg), Bourgogne (Dijon), Champagne-Ardenne (Reims) Franche-Comté (Besançon), et Lorraine (Nancy-Metz) donc 25 en tout, pour les étudiants de 1ère année de PACES ayant suivi le module « Rééducation » et pour la deuxième –ergo-, 8 places en Alsace, 6 en Bourgogne et 6 en Franche-Comté et donc 20 en tout, pour les étudiants de 1ère année de PACES ayant suivi le même module. Au 1er semestre les enseignements sont communs avec la PACES (1re année commune aux études de santé). Au 2e semestre des enseignements communs et spécifiques pour ce concours. Etablissements : L'Institut Interrégional de Formation en Psychomotricité (IIFP) et L'Institut Interrégional de Formation en Ergothérapie (IIFE)– Centre hospitalier de Mulhouse 2, rue du Dr Léon Mangeney BP 1370 68070 Mulhouse 03.89.64.82.60.*

**24 Dans l'académie de Versailles l'institut de formation en ergothérapie du Centre hospitalier intercommunal de Meulan-les Mureaux (78) a signé une convention avec l'université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines pour intégrer 3 étudiants issus de PACES.*

**24bis L'institut de formation en psychomotricité du Centre hospitalier intercommunal de Meulan-les Mureaux (78) a signé une convention avec l'université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines pour intégrer 3 étudiants issus de PACES.*

**24ter L'institut de formation de manipulateurs d'électroradiologie médicale de Poissy –Saint-Germain a signé une convention avec l'université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines pour intégrer 3 étudiants issus de PACES.*

(Enquête Dronisep Rennes – service documentation - novembre 2014)